

**SÉANCE ORDINAIRE**  
**12 MAI 2018**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations le 12 mai 2018, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

<b>Jean-Philippe Martin</b>	<b>maire</b>
<b>Jean-Pierre Lavoie</b>	<b>cons. au poste no: 1</b>
<b>Daniel Kempa</b>	<b>cons. au poste no: 2</b>
<b>Christiane Légaré</b>	<b>cons. au poste no: 3</b>
<b>Jacques Hébert</b>	<b>cons. au poste no: 4</b>
<b>Ginette Lynch</b>	<b>cons. au poste no: 5</b>
<b>Denis Desautels</b>	<b>cons. au poste no: 6</b>

**Stéphanie Russell, secrétaire-trésorière, directrice générale**

**Le maire exerce son droit de vote à moins de mention expresse à l'effet contraire de sa part.**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 10 h par monsieur Jean-Philippe Martin, maire.

**Mot de bienvenue du maire**  
**Adoption de l'ordre du jour**  
**Période de questions**

**152-05-2018**

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Jacques Hébert, conseiller, appuyé par madame Ginette Lynch, conseillère et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour :

1. Administration
  - 1.1 Procès-verbaux
    - 1.1.1 Procès-verbal du 14 avril 2018
  - 1.2 Communication
    - 1.2.1. Demande d'affichage chemin de Val-des-Lacs
    - 1.2.2 Appui à l'hôpital régional de St-Jérôme
    - 1.2.3 Prévoyance envers les Aînés – Souper bénéfice
    - 1.2.4 Demande d'autorisation – Défi du Nordet
    - 1.2.5 Accusé réception du MAMOT
  - 1.3 Règlements municipaux
    - 1.3.1 Règlement 446-18 (Collecte et transport des matières résiduelles)
    - 1.3.2 Règlement 367-18-09 (Zonage du centre culturel et communautaire)
    - 1.3.3 Règlement 412-18-01 (PIIA Pourtour des Lacs)
  - 1.4 Affaires juridiques
    - 1.4.1 Entente de paiement dossier en recouvrement
2. Ressources financières
  - 2.1 Rapport des dépenses
  - 2.2 Rapport des salaires
  - 2.3 Don à la Fondation médicale des Laurentides
  - 2.4 Reddition de compte 2017
  - 2.5 Dépôt des états financiers 2017
  - 2.6 Subvention du député
3. Ressources humaines
  - 3.1 Embauche adjointe environnement et urbanisme
4. Ressources matérielles et immobilières

**SÉANCE ORDINAIRE**  
**12 MAI 2018**

---

- 4.1 Caméra au garage et caserne
- 4.2 Nouveau clavier et serrure au pavillon Bélaïr

**5. Sécurité publique**

- 5.1 Borne sèche : Certificat d'autorisation MFFP et MDDELCC
- 5.2 Implantation d'un service de premiers-répondants

**6. Réseau routier, transport**

- 6.1 Regroupement d'achat de l'UMQ
- 6.2 Accès véhiculaire chemin Charron
- 6.3 Municipalisation d'un chemin

**7. Gestion du territoire et du milieu**

- 7.1 Demande de dérogation mineure
- 7.2 Demandes de PIIA
  - 7.2.1 Demande du 15, chemin du Colibri

**8. Service à la collectivité**

- 8.1 Bibliothèque
  - 8.1.1 Rapport mensuel bibliothèque
  - 8.1.2 Heures d'ouverture de la bibliothèque
- 8.2 Loisirs et culture
  - 8.2.1 Coup de pouce alimentaire – Guignolée 2018
  - 8.2.2 Activité On sort tu !
  - 8.2.3 Conférence Josée Boudreault – Location écran/projecteur

**9. Informations du maire**

**Période de questions**

**Levée de l'assemblée**

\*\*\*\*\*

**1. Administration**

**1.1 Procès-verbaux**

**1.1.1 Procès-verbal du 14 avril 2018**

**153-05-2018**

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, appuyé par monsieur Daniel Kempa, conseiller et résolu à l'unanimité, d'accepter le procès-verbal du 14 avril 2018.

\*\*\*\*\*

**1.2 Communication**

**1.2.1 Demande d'affichage chemin de Val-des-Lacs**

Aucune décision sous cette rubrique.

\*\*\*\*\*

**1.2.2 Appui à l'hôpital régional de St-Jérôme**

**154-05-2018**

CONSIDÉRANT QUE l'Association des médecins et des professionnels pour l'avancement de l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme, Hôpital régional de Saint-Jérôme (AMPAHDSJ) a sollicité l'appui de la municipalité de La Conception;

CONSIDÉRANT la résolution du 18 janvier 2018 de l'AMPAHDSJ;

CONSIDÉRANT QUE depuis son ouverture en 1940, l'Hôpital régional de Saint-Jérôme poursuit sa mission de prestation de soins et de services de santé en réponse aux besoins de la population du Grand Saint-Jérôme et de l'ensemble de la région administrative des Laurentides et ce, à titre d'hôpital régional;

**SÉANCE ORDINAIRE  
12 MAI 2018**

CONSIDÉRANT QUE la population des Laurentides était de 319 000 personnes en 1986 et qu'en 2017, elle a atteint plus de 609 441 personnes. En 2025, la population sera de 670 000 personnes, selon l'Institut de la statistique du Québec;

CONSIDÉRANT QUE l'Hôpital régional de Saint-Jérôme dessert l'ensemble des MRC des Laurentides au niveau d'un vaste éventail de spécialités médicales et chirurgicales permettant d'offrir à la population de nombreux services spécialisés dans la région;

CONSIDÉRANT QU'il est établi que la région des Laurentides est sous-financée par le gouvernement du Québec en matière de santé depuis plusieurs années considérant la croissance de la population et son vieillissement;

CONSIDÉRANT QUE le 22 décembre 2017, le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides a déposé un projet de modernisation et d'agrandissement de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme totalisant 400M\$ au ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Christiane Légaré, conseillère, appuyée par monsieur Denis Desautels, conseiller et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Val-des-Lacs demande au gouvernement du Québec un engagement formel de procéder à la modernisation et à l'agrandissement de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme.

QUE la Municipalité de Val-des-Lacs demande au gouvernement du Québec la modernisation et l'agrandissement de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme au Plan québécois des infrastructures (PQI)2015-2025.

QUE copie de la présente résolution soit transmise à Monsieur Philippe Couillard, Premier ministre du Québec, à Monsieur Gaétan Barrette, ministre de la santé et des services sociaux, à Monsieur Pierre Arcand, président du Conseil du trésor, à Madame Christine St-Pierre, ministre responsable de la région des Laurentides, ainsi qu'à Monsieur Marc Bourcier, député de Saint-Jérôme.

QUE copie de la présente résolution soit également transmise à Monsieur François Foisy, président directeur général du CISSSS des Laurentides, ainsi qu'aux préfets et maires des Laurentides.

\*\*\*\*\*

**1.2.3 Prévoyance envers les aînés – Souper bénéfice**

**155-05-2018**

Il est proposé par madame Christiane Légaré, conseillère, appuyée par monsieur Jacques Hébert, conseiller et résolu à l'unanimité de permettre à madame Ginette Lynch d'assister au souper bénéfice de Prévoyance envers les aînés le 30 mai 2018 pour un montant total de 70 \$.

\*\*\*\*\*

**1.2.4 Demande d'autorisation – Défi du Nordet**

**156-05-2018**

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Lavoie, conseiller, appuyé par

**SÉANCE ORDINAIRE**  
**12 MAI 2018**

---

madame Ginette Lynch, conseillère et résolu à l'unanimité d'autoriser le déroulement du projet Esteban Voiture Solaire défi du Nordet organisé par la Polytechnique de Montréal prévu la fin de semaine du 9 et 10 juin 2018 qui se déroulera sur le territoire de Val-des-Lacs, sur les chemins Charron et Lac-Quenouille.

\*\*\*\*\*

**1.2.5 Accusé réception du MAMOT**

Aucune décision sous cette rubrique.

\*\*\*\*\*

**1.3 Règlement municipaux**

**1.3.1 Règlement 446-18 (Collecte et transport des matières résiduelles)**

**Avis de motion**

Avis de motion est donné par monsieur Denis Desautels, conseiller, appuyé par madame Christiane Légaré, conseillère, et résolu à l'unanimité qu'un projet de règlement numéro 466-18 modifiant le règlement numéro 353 et ses amendements dans le but de règlementer la collecte des matières résiduelles sur le territoire.

Une dispense de lecture est demandée conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec sur réception d'un projet déjà transmis aux membres du conseil en date des présences.

\*\*\*\*\*

**1.3 Règlements municipaux**

**1.3.1 Règlement 446-18 (Collecte et transport des matières résiduelles)**

**157-05-2018**

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, appuyé par madame Christiane Légaré, conseillère et résolu à l'unanimité d'accepter le projet de règlement numéro 446-18 relatif à la collecte et le transport des matières résiduelles.

\*\*\*\*\*

**1.3.2 Règlement 367-18-09 (Zonage du centre culturel et communautaire)**

**Avis de motion**

Avis de motion est donné par monsieur Jacques Hébert, conseiller, appuyé par monsieur Jean-Pierre Lavoie, conseiller et résolu à l'unanimité qu'un projet de règlement numéro 367-18-09 modifiant le règlement de zonage numéro 367-02 et ses amendements dans le but de permettre dans la zone publique P-1 l'usage commercial récréatif, culturel et récréo-touristique socio-culturel.

Une dispense de lecture est demandée conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec sur réception d'un projet déjà transmis aux membres du conseil en date des présences.

\*\*\*\*\*

**SÉANCE ORDINAIRE  
12 MAI 2018**

---

**1.3 Règlements municipaux**

**1.3.2 Règlement 367-18-09 (Zonage du centre culturel et communautaire)**

**158-05-2018**

Il est proposé par monsieur Jacques Hébert, conseiller, appuyé par monsieur Jean-Pierre Lavoie, conseiller et résolu à l'unanimité d'accepter le premier projet de règlement 367-18-09 modifiant le règlement de zonage numéro 367-02.

\*\*\*\*\*

**1.3.2 Règlement 412-18-01 (PIIA Pourtour des Lacs)**

**159-05-2018**

CONSIDÉRANT un projet de règlement numéro 412-18-01 modifiant le règlement numéro 412-09 portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale au Pourtour des Lacs de façon à modifier certaines dispositions concernant les terrains assujettis et le champ d'application du règlement ainsi que de modifier certaines dispositions concernant le contenu de la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale;

CONSIDÉRANT l'avis de motion en date du 13 janvier 2018;

CONSIDÉRANT la consultation publique en date du 14 avril 2018;

CONSIDÉRANT le résumé du règlement par la secrétaire-trésorière lors de la présente assemblée;

Il est proposé par madame Christiane Légaré, conseillère, appuyée par monsieur Daniel Kempa, conseiller et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement numéro 412-18-01.

\*\*\*\*\*

**1.4 Affaires juridiques**

**1.4.1 Entente de paiement dossier en recouvrement**

**160-05-05-2018**

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Lavoie, conseiller, appuyé par monsieur Denis Desautels, conseiller et résolu à l'unanimité :

De permettre une entente de paiement pour la liste des matricules annexés aux présentes, à partir du 1<sup>er</sup> août 2018, à raison de 25 500 \$ aux trois mois pour une période de vingt-quatre mois au montant total de 204 000 \$, conditionnellement à ce que les taxes de l'année 2018 soient payées à terme.

D'autoriser madame Stéphanie Russell, directrice générale, à signer l'entente annexée aux présentes.

\*\*\*\*\*

**2. Ressources financières**

**2.1 Rapport des dépenses**

**161-05-2018**

Il est proposé par madame Christiane Légaré, conseillère, appuyée par monsieur Daniel Kempa, conseiller et résolu à l'unanimité d'accepter l'émission des chèques n°8722 à n°8783, le chèque annulé n°8768, pour les déboursés du mois d'avril 2018 au montant total de 144 127.57 \$

**SÉANCE ORDINAIRE**  
**12 MAI 2018**

---

Les paiements par internet incluant les retraits directs du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 30 avril 2018 pour un montant de 45 791.57 \$;

Pour un total de déboursés pour le mois d'avril 2018 de 189 919.14 \$.

\*\*\*\*\*

**2.2 Rapport des salaires**

**162-05-2018**

Il est proposé par madame Christiane Légaré, conseillère, appuyée par monsieur Jean-Pierre Lavoie, conseiller et résolu à l'unanimité d'accepter le rapport des salaires du mois d'avril 2017 au montant de 42 220.60 \$.

\*\*\*\*\*

**2.3 Don à la Fondation médicale des Laurentides**

**163-05-2018**

Il est proposé par monsieur Jacques Hébert, conseiller, appuyé par madame Christiane Légaré, conseillère et résolu à l'unanimité d'octroyer un don de 500\$ à la Fondation médicale des Laurentides.

\*\*\*\*\*

**2.4 Reddition de compte 2017**

**163A-05-2018**

ATTENDU QUE le ministère des Transports du Québec a versé une compensation de 84 658 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un auditeur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport d'audit externe dûment complété;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur Daniel Kempa, conseiller, appuyé par madame Ginette Lynch, conseillère et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Val-des-Lacs accepte et dépose la reddition de compte pour l'année 2017 qui informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

\*\*\*\*\*

**SÉANCE ORDINAIRE  
12 MAI 2018**

---

**2.5 Dépôt des états financiers 2017**

**164-05-2018**

Il est proposé par monsieur Daniel Kempa, conseiller, appuyé par monsieur Denis Desautels, conseiller et résolu à l'unanimité de procéder au dépôt du rapport financier de l'exercice 2017 de la Municipalité, préparé par la firme Amyot Gélinas comptables professionnels agréés, indiquant un surplus de 158 298 \$ pour l'année 2017.

\*\*\*\*\*

**2.6 Subvention du député**

**165-05-2018**

CONSIDÉRANT la confirmation d'une subvention pour l'amélioration des chemins de Monsieur Claude Cousineau, député de Bertrand au montant de 15 000 \$;

Il est proposé par monsieur Daniel Kempa, conseiller, appuyé par madame Christiane Légaré, conseillère et résolu à l'unanimité d'utiliser cette subvention pour l'amélioration de la chaussée du chemin Laurin.

\*\*\*\*\*

**3. Ressources humaines**

**3.1 Embauche adjointe environnement et urbanisme**

**166-05-2018**

Il est proposé par monsieur Jacques Hébert, conseiller, appuyé par monsieur Jean-Pierre Lavoie, conseiller et résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de madame Geneviève Boussaroque à titre d'inspectrice adjointe en environnement pour une période de 24 semaines, à raison de 32 heures par semaine à partir du 22 mai 2018.

Madame Geneviève Boussaroque est une fonctionnaire désignée pour l'application de tous les règlements et lois en vigueur sur le territoire de la municipalité.

\*\*\*\*\*

**4. Ressources matérielles et immobilières**

**4.1 Caméra au garage et à la caserne**

**167-05-2018**

CONSIDÉRANT la nécessité d'installer des caméras au garage et à la caserne afin d'assurer la sécurité des lieux;

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, appuyé par Daniel Kempa, conseiller et résolu à l'unanimité de procéder à l'installation des caméras pour un montant maximal de 1 000 \$ taxes en sus, incluant le matériel et le temps d'installation.

\*\*\*\*\*

**4.2 Clavier et serrure au pavillon Bélair**

**168-05-2018**

Il est proposé par madame Christiane Légaré, conseillère, appuyée par madame Ginette Lynch, conseillère et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de service de l'entreprise Serrurier Magic pour l'installation d'une serrure à numéro mécanique pour la porte arrière du pavillon Bélair au

**SÉANCE ORDINAIRE**  
**12 MAI 2018**

---

coût de 650 \$ taxes en sus ainsi que de permettre l'installation d'un clavier numérique relié au système d'alarme au deuxième étage du pavillon Bélair au montant minimal de 334 \$ taxes en sus plus frais d'installation.

Que la dépense fasse l'objet d'un transfert de poste.

\*\*\*\*\*

**5. Sécurité publique**

**5.1 Borne sèche : certificat d'autorisation MFFP et MDDELCC**

**169-05-2018**

CONSIDÉRANT la résolution 266-09-2017 relative à l'achat d'une borne sèche pour le secteur du lac Joseph au montant de 3 000 \$ taxes incluses;

CONSIDÉRANT la nécessité d'obtenir l'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs pour la réalisation des travaux;

Il est proposé par monsieur Jacques Hébert, conseiller, appuyé par monsieur Jean-Pierre Lavoie, conseiller et résolu à l'unanimité que monsieur Francis Beaulieu, inspecteur en urbanisme et en environnement soit autorisé, au nom de la municipalité de Val-des-Lacs, à signer toute demande de certificat d'autorisation ou d'autorisation au ministre du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune et à signer tous les documents exigés en vertu de l'article 115.8 de la Loi sur la qualité de l'environnement pour la réalisation de travaux de la borne sèche situé au secteur du lac Joseph.

\*\*\*\*\*

**5. Sécurité publique**

**5.2 Implantation d'un service de premier répondant**

**170-05-2018**

Il est proposé par monsieur Jacques Hébert, conseiller, appuyé par madame Christiane Légaré, conseillère et résolu à l'unanimité de confirmer l'intention du conseil municipal d'implanter un service de premier répondant et de mandater monsieur Jonathan Ruffo, directeur du service des incendies pour sa réalisation.

\*\*\*\*\*

**6. Réseau routier, transport**

**6.1 Regroupement d'achat de l'UMQ**

**171-05-2018**

Il est proposé par monsieur Daniel Kempa, conseiller, appuyé par monsieur Jacques Hébert, conseiller et résolu à l'unanimité de confirmer l'adhésion au regroupement d'achats de l'Union des municipalités du Québec pour le sel de déglacage pour la saison 2017-2018.



**SÉANCE ORDINAIRE  
12 MAI 2018**

---

\*\*\*\*\*

**6. Réseau routier, transport  
6.2 Accès véhiculaire chemin Charron**

**172-05-2018**

CONSIDÉRANT la résolution numéro 374-07-2012 concernant une entente de passage sur le terrain matricule 4016-36-9570 et engageant la Municipalité à élargir le chemin située sur le coin du chemin Charron et de l'ancien tracé du chemin du Lac-Caché dans le cas d'un développement sur les terrains du propriétaire;

Il est proposé par monsieur Jacques Hébert, conseiller, appuyé par madame Christiane Légaré, conseillère et résolu à l'unanimité de permettre des travaux pour un accès véhiculaire situé sur une partie du lot 14, rang 13 du canton Archambault, mitoyen au chemin Charron, dont la localisation sera déterminée par un arpenteur géomètre, pour un montant de 19 500 \$.

Que la dépense soit défrayée par le surplus accumulé.

\*\*\*\*\*

**6. Réseau routier, transport  
6.3 Municipalisation d'un chemin**

**173-05-2018**

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, appuyé par monsieur Daniel Kempa, conseiller et résolu à l'unanimité de confirmer l'intention du conseil de municipaliser le chemin Beaupré, conditionnellement à ce que des travaux soient entrepris par les propriétaires afin de le rendre conforme, selon la réglementation en vigueur de la municipalité.

\*\*\*\*\*

**7. Gestion du territoire et du milieu  
7.1 Demande de dérogation mineure**

Aucun sujet sous cette rubrique.

\*\*\*\*\*

**7.2 Demandes de PIIA  
7.2.1 Demande du 15, chemin du Colibri**

**174-05-2018**

CONSIDÉRANT QU'une demande PIIA-2018-09 accompagnée de documents a été déposée au mois de mai 2018 par monsieur Jacques Gilbert ;

CONSIDÉRANT QUE la demande vise la reconstruction du bâtiment principal ;

CONSIDÉRANT QUE le projet affecté par la demande est assujetti au PIIA Pourtour des Lacs 412-02 ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité consultatif en urbanisme CCU estiment que le projet respecte les objectifs et les critères du PIIA Pourtour des Lacs 412-02 ;

**SÉANCE ORDINAIRE  
12 MAI 2018**

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif en urbanisme CCU recommande au conseil municipal d'accepter la demande telle que présentée dans les documents déposés au mois de mai 2018 par monsieur Jacques Gilbert ;

Il est proposé par madame Ginette Lynch, conseillère, appuyée par monsieur Jacques Hébert, conseiller et résolu à l'unanimité d'accepter la demande telle que présentée dans les documents déposés au mois de mai 2018.

\*\*\*\*\*

**8. Service à la collectivité**

**8.1 Bibliothèque**

**8.1.1 Rapport mensuel bibliothèque**

**175-05-2018**

Il est proposé par madame Christiane Légaré, conseillère, appuyée par madame Ginette Lynch, conseillère et résolu à l'unanimité de procéder au dépôt du rapport d'activité de la bibliothèque du mois d'avril 2018.

\*\*\*\*\*

**8.1.2 Heures d'ouverture de la bibliothèque**

**176-05-2018**

Il est proposé par madame Christiane Légaré, conseillère, appuyée par madame Ginette Lynch, conseillère et résolu à l'unanimité de permettre d'augmenter les heures d'ouverture de la bibliothèque Alain Lamontagne, pour la période du 18 juin au 20 août 2018, les lundis soirs de 18 h 30 à 20 h 30.

\*\*\*\*\*

**8.2 Loisirs et culture**

**8.2.1 Coup de pouce alimentaire – Guignolée 2018**

**177-05-2018**

Il est proposé par madame Christiane Légaré, conseillère, appuyée par monsieur Jean-Pierre Lavoie, conseiller et résolu à l'unanimité :

De permettre aux pompiers à temps partiel de s'impliquer bénévolement dans le cadre de la Guignolée du samedi 1<sup>er</sup> décembre 2018, organisée par Coup de pouce alimentaire de Val-des-Lacs ;

De permettre l'utilisation du centre culturel et communautaire pour la période du 17 au 20 décembre 2018, dans le cadre de la distribution des paniers de Noël.

\*\*\*\*\*

**8.2.2 Activité On sort tu !**

**178-05-2018**

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Lavoie, conseiller, appuyé par madame Christiane Légaré, conseillère et résolu à l'unanimité de ratifier la demande d'activité *On sort tu !* ayant lieu le 12 mai 2018 pour un budget maximal de 1 000\$ taxes en sus.

\*\*\*\*\*

**SÉANCE ORDINAIRE  
12 MAI 2018**

---

**8.2.3 Conférence Josée Boudreault – Location écran**

**179-05-2018**

CONSIDÉRANT la résolution numéro 32-01-2018 acceptant l'offre de service relative à la conférence de Josée Boudreault s'intitulant *Rebondir après l'épreuve*;

CONSIDÉRANT la nécessité d'avoir un écran pour cette conférence;

Il est proposé par madame Christiane Légaré, conseillère, appuyée par monsieur Denis Desautels, conseiller et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de l'entreprise Le Groupe Nord Scène inc. pour un montant de 646.73 \$ taxes incluses.

\*\*\*\*\*

**9. Informations du maire**

Aucun sujet sur cette rubrique.

\*\*\*\*\*

**Période de questions  
Levée de l'assemblée**

**180-05-2018**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Jacques Hébert, conseiller, appuyé par monsieur Daniel Kempa, conseiller et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée. Il est 11 h 30.

\*\*\*\*\*

**CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

**Je, soussigné, Stéphanie Russell, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.**

---

**Jean-Philippe Martin,  
Maire**

---

**Stéphanie Russell  
Secrétaire-trésorière, directrice générale**